



Démarche Collective

**RSEAGRO**  
*Occitanie*

Entreprises Agroalimentaires  
Coopératives Agricoles  
OCCITANIE - Pyrénées Méditerranée

## FICHE TECHNIQUE

# L'état des lieux des pratiques RSE

## RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL



**17** PARTENARIATS POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS



**OBJECTIFS  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**



## EN QUELQUES MOTS

L'état des lieux est une phase cruciale ; elle ne doit pas être négligée car elle permet de réaliser une « photographie » des pratiques de l'entreprise afin d'envisager une démarche RSE en phase avec la stratégie et l'organisation de l'entreprise. Il ne s'agit pas de tout effacer mais bien d'intégrer la RSE dans la stratégie de l'entreprise.

L'état des lieux a des vertus pédagogiques car il va permettre à tous les acteurs qui y participent de prendre pleinement conscience des enjeux de la RSE. C'est au cours de cette première phase que les principaux axes stratégiques et le plan d'actions seront pré-identifiés.

L'état des lieux permet d'évaluer le niveau de maturité d'une organisation vis-à-vis des enjeux du développement durable. Il doit permettre à l'entreprise de se situer sur les 7 questions centrales de la norme ISO 26000 :

- La gouvernance ;
- Les droits humains ;
- Les relations et conditions de travail ;
- L'environnement ;
- Les bonnes pratiques des affaires ;
- Les questions relatives aux consommateurs ;
- L'engagement sociétal.

Après ce premier état des lieux, l'entreprise dispose d'éléments tangibles pour engager une véritable progression, grâce à la cartographie de l'organisation reprenant ses points forts et ses pistes d'amélioration.

La réalisation de l'état des lieux par un expert externe permet une analyse exhaustive et neutre des différentes pratiques de l'entreprise.



## FIL CONDUCTEUR

Parmi les outils existants adaptés aux entreprises agroalimentaires, certains sont plus au moins exhaustifs et devront être choisis en fonction des objectifs choisis et du niveau de maturité de l'entreprise :

- Le diag ELAN RSE (diag court) est un outil développé par la Coopération Agricole Occitanie et l'AREA Occitanie qui permet d'obtenir un regard extérieur et prendre du recul sur les actions engagées par l'entreprise.

Les avantages de ce diagnostic accompagné sont d'obtenir l'état d'avancement sur six thématiques RSE, de prendre conscience du degré de maturité de l'entreprise, de construire la démarche RSE pas-à-pas et de bénéficier de l'accompagnement d'un expert RSE. Il met en avant les bonnes pratiques déjà existantes et propose des pistes d'amélioration. La durée sur site est d'une demi-journée.

- Le diagnostic 3D (diag complet) est un outil développé par la Coopération Agricole Nouvelle Aquitaine en partenariat avec l'AFNOR afin de rendre la RSE accessible aux entreprises de l'agroalimentaire. Il permet, par l'intervention d'experts 3D, de recenser un maximum de pratiques développées dans l'entreprise afin de les positionner dans une approche RSE sur

la base de 8 critères (gouvernance, environnement, marchés clients, qualité, social, santé sécurité au travail, sociétal, économique). Les experts évaluent la pertinence de ces pratiques, identifient et proposent des voies de progrès en matière de RSE.

Il prépare l'entreprise à :

- Définir sa politique et sa stratégie de Développement Durable ;
- Mettre en place son plan d'actions RSE ;
- Mettre en place des indicateurs et un dispositif de management de la démarche RSE ;
- Rédiger son Rapport RSE ;
- Faire évaluer et reconnaître ses pratiques et performances (label RSE).

- En complément de ces diagnostics, l'entreprise peut réaliser un SWOT (force/faiblesse ; opportunité/menace), un PESTEL (Politique, Economique, Sociologique, Technologique, Environnemental, Légal), une analyse des risques et une analyse des attentes de ses parties prenantes afin de défaire ses enjeux RSE prioritaires et stratégiques.



## LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- La direction générale/Le Conseil d'Administration.
- Les pilotes de processus/Les salariés/ les adhérents.
- Les experts externes.
- Les parties prenantes externes.



## EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

- La préparation du diagnostic par le groupe projet RSE.
- La répartition des pistes d'amélioration à l'ensemble des salariés.
- L'identification des référents pour chaque thématique abordée.
- La mobilisation de différents outils de la RSE.
- La formation professionnelle des managers aux principes de la RSE.
- L'existence d'un système de management.



## QUELQUES INDICATEURS

- Le nombre de bonnes pratiques identifiées.
- Le pilotage et le suivi des actions correctives.
- Les ressources allouées à la RSE.

## BOITE À OUTILS

- Le diagnostic 3D.
- Le diagnostic ELAN RSE.
- Le MP3
- La fiche technique « Les parties prenantes : comment les cartographier ? ».
- La fiche technique « La gestion des risques ».

